

07.09.2009 - 17:14 Uhr

## Le Conseil national débat de la télémédecine dans l'assurance-maladie / Le prestataire de télémédecine Medi24 demande la qualité et l'indépendance

Berne (ots) -

Le pionnier suisse de la télémédecine Medi24 salue le principe de l'introduction d'une permanence téléphonique de conseil médical gratuite. Mais le prestataire appelle le Conseil national, qui débattrà du projet mercredi prochain, à ne pas se concentrer uniquement sur l'effet de réduction des coûts de la télémédecine et à prêter attention également à la qualité et à l'indépendance des prestataires de télémédecine.

En prévision des débats, Medi24 a demandé que le conseil médical par téléphone soit soumis à des normes de qualité contraignantes élaborées en collaboration. Ceci afin d'empêcher que la sécurité de la population suisse ne soit compromise par des prestataires peu sérieux. Medi24 demande également l'indépendance des caisses-maladie, afin de prévenir des conflits d'intérêts et des violations de la protection des données sinon inévitables. Le conseil doit être effectué exclusivement par un personnel médical qualifié et sur la base de critères éthiques et médicaux. Autre élément indispensable: l'utilisation d'un logiciel spécialisé, maintenu constamment au meilleur niveau des connaissances scientifiques et permettant de reconstituer en tout temps tous les processus de travail. Une étude récemment menée par l'Hôpital de l'Île de Berne, l'Hôpital universitaire de Berne et Medi24 a confirmé que les patients du centre d'appels médicaux de Medi24 bénéficient de recommandations au moins aussi sûres que dans d'autres institutions médicales. Medi24 a également la certitude qu'une consultation télémédicale permettrait d'optimiser les ressources du secteur de la santé. Cela aussi est démontré par des études ainsi que par le fait que deux tiers des cas soumis à Medi24 peuvent être traités entièrement en télémédecine.

Doté du statut de cabinet médical, Medi24 est en Suisse un pionnier de la télémédecine avec dix ans d'expérience et plus d'un million de consultations télémédicales à son actif. Plus de deux millions de gens ont accès à Medi24 via des assureurs-maladie et des réseaux de médecins. L'entreprise donne jusqu'à plus de 3000 consultations par jour; cette année, elle prévoit d'atteindre un total de 400 000 consultations. Son équipe interdisciplinaire composée de médecins spécialistes et de conseillers médicaux diplômés fournit des prestations fondées sur des critères éthiques et médicaux 24 heures sur 24 en allemand, en français, en italien et en anglais. L'entreprise a son siège à Berne et occupe une centaine de personnes.

Contact:

Grazia Siliberti  
responsable de la communication d'entreprise  
Tél. directe: +41/31/340'05'09  
Mobile: +41/79/616'86'32  
Fax: +41/31/340'05'55  
E-Mail: [g.siliberti@medi24.ch](mailto:g.siliberti@medi24.ch)  
Internet: [www.medi24.ch](http://www.medi24.ch)

Medi24  
Bolligenstrasse 54  
3006 Berne

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100012145/100589444> abgerufen werden.